

Rimmar

4-1-85

/M.B./K.M.G./

21 DEC 1984

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

Kigali, le.....

F° 2446 /08/02.11.2/84

A traiter par
Date entrée 27-12-84
N° Classement 26338/8

Monsieur ~~(Madame)~~ B. KASSAN
B.P. 143 KIGALI

Objet: Permis d'exploitation.

Production de crayons
à billes, Parc. N°2089
à Kicukiro Est.

Monsieur

Suite à votre lettredu 12-12-84
..... relative à une demande de permis d'exploitation pour
l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de vous faire
parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de clôture de l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet nous remettra le dossier complet après la clôture de l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

..... Veuillez agréer, Monsieur, Madame.....
..... l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales KIGALI.
- Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle KIGALI
- Monsieur le Préfet de Préfecture.....
KIGALI.....

POUR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.

LE SECRETAIRE GENERAL
NKUNDIYEZE Boniface



U-1-85

Thurman

J.B.R.

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

KIGALI, le 17/12/1984

N° 2417 /08/05.2/84

A traiter par :
Date entrée : 27-12-84
N° Classement : 26.339/08/05.

Monsieur le Directeur d'Entreprise (TOUS)
.....
.....
.....

Objet: Valorisation des
déchets industriels.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous rappeler que
le Chef de l'Etat dans son Discours Programme du 8
janvier 1984 a décidé que les déchets industriels et
agricoles soient valorisés.

Dans l'objectif de donner suite à
la Décision du Président de la République, je vous saurais
gré de bien vouloir contribuer à la confection d'un
dossier d'étude portant sur l'identification complète
des déchets de nos entreprises industrielles et leur
transformation industrielle.

A cette fin, vous êtes prié de nous
fournir les renseignements suivants concernant votre
entreprise :

- liste des matières premières utilisées
- les produits fabriqués
- nature des déchets
- quantité par type de déchets
- utilisation actuelle de ces déchets
- utilisations alternatives techniquement possibles.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu

Copie pour information :

- ✓ Son Excellence Monsieur le
Président de la République
Rwandaise
KIGALI.
- Monsieur le Ministre d'Etat
KIGALI.

Monsieur le Secrétaire Général de
l'AFRICA VEREIN
Neur jungfernstieg 21
2 Hamburg 36
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Monsieur le Secrétaire Général,

Revenant sur notre dernier entretien à Hambourg, je voudrais vous remercier de la promesse que vous m'avez faite d'assurer une large diffusion des documents remis à Monsieur Günter REGENTISCH lors de la réunion que j'ai tenu avec le DIHT à Bonn.

Par la présente je me fais aussi le plaisir de vous confirmer mon désir de vous voir visiter personnellement le Rwanda afin que vous puissiez constater sur place les efforts déployés et les potentialités qui s'offrent au Rwanda dans le domaine industriel.

Conscient du rôle marquant que l'AFRICA VEREIN est susceptible de jouer dans notre campagne de sensibilisation des investisseurs allemands, j'espère que vous répondrez à mon invitation en dépit de vos multiples occupations.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DU COMMERCE,

Sé/NGIRIRA Mathieu

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda à Bonn
C/O Ministère des Affaires Etrangères et
de la Coopération
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire Général de la Chambre
de Commerce et d'Industrie du Rwanda
KIGALI

Enfin en ce qui concerne la promotion des investissements allemands au Rwanda en général, je suis persuadé que votre visite au Rwanda serait fort utile et c'est pour cela que je saisis cette occasion pour vous adresser une telle invitation pour une période que vous fixerez à votre convenance.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET
DU COMMERCE

Sé/NGIRIRA Mathieu

Copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopération
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda
à BONN
C/O Ministère des Affaires Etrangères
et de la Coopération
KIGALI

Summary

4-185

/M.B./K.M.G./

27 DEC 1984

Kigali, le.....

F° 2496 / 08 / 02.11.2/84

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT
B.P. 73 KIGALI.

A trait: p.....

Date enreg: 28-12-84

N° Classement: 26497/84

Monsieur (~~Madame~~).. ENWAKUBA Vénérand.

•B.P. 541 KIGALI.....

Objet: Permis d'exploitation.
Menuiserie à Byumba,
près le garage MBONYINSHUTI

Monsieur

17/12/1984. Suite à votre lettredu ...
relative à une demande de permis d'exploitation pour
l'activité dont l'objet en marge, j'ai l'honneur de vous faire
parvenir.

- quatre formulaires de demande de permis d'exploitation;
- quatre formulaires d'avis au public qui annoncent l'ouverture de l'enquête de commodo et incommodo;
- et quatre formulaires pour le procès-verbal de clôture de l'enquête.

Les formulaires de demande de permis sont complétés par l'exploitant et contresignés par le Préfet de Préfecture du ressort de l'établissement qui reçoit la demande et effectue l'enquête de commodo et incommodo et ainsi remplit les deux types de modèles.

Le permis d'exploitation vous sera délivré quand le Préfet nous remettra le dossier complet après la clôture de l'enquête et lorsque, de leur part, les services techniques concernés de l'Inspection de l'Hygiène et du Travail nous feront parvenir leur avis dans un délai réglementaire prévu dans l'article 5 de l'Ordonnance n° 41/78 du 28 mai 1956 relative aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes.

..... Veuillez agréer, Monsieur, Madame...
..... l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information à:

✓ Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise
KIGALI.

- Monsieur le Ministre de la Santé
Publique et des Affaires Sociales
KIGALI.

- Monsieur le Ministre de la Fonction
Publique et de la Formation
Professionnelle
KIGALI

- Monsieur le Préfet de
Préfecture...BYUMBA.....

POUR LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT

NGIRIRA Mathieu.

LE SECRETAIRE GENERAL
NKUNDIYISE Boniface.